

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Steve Gagnon désigné président de la nouvelle commission

Longueuil, 15 mai 2019 — Steve Gagnon, conseiller municipal du district de Fatima-du Parcours-du-Cerf, a été désigné mardi soir au conseil municipal comme président de la Commission du développement social. Il s'est dit heureux de sa nomination et souhaite débuter rapidement le travail. Rappelons que l'opposition réclame depuis 18 mois l'activation de cette commission.

« À titre de président nouvellement désigné de la Commission du développement social, ma priorité sera de convoquer rapidement une première rencontre pour nous mettre au travail avant le début de l'été. Un calendrier des rencontres, et un échéancier ambitieux, devra être établi afin de livrer en 2019 les mandats qui nous ont été confiés en février dernier par les élus du conseil. Nous savons que les attentes du milieu sont élevées en matière de développement social, on le constate sur le terrain, il reste cependant un travail immense à réaliser pour les combler. Ensemble, on doit se montrer ambitieux, c'est ce que les citoyens attendent de leurs élus », de déclarer Steve Gagnon.

Pour sa part, le chef de l'opposition a accueilli la désignation d'un président pour la commission du développement social avec un soupir de soulagement.

« La pression du milieu aura fini par avoir raison de l'entêtement de la mairesse qui refusait jusqu'à tout récemment encore de désigner un président pour cette commission. Même si ça arrive très tard, on se dit mieux vaut tard que jamais », de se réjouir le chef de l'opposition, Xavier Léger. Ce dernier souligne également la pertinence des mandats de la commission, « nous avons une politique sur le logement social, mais pas de plan pour la mettre en œuvre. Nous avons un fort tissu social composé d'organismes dévoués pour la communauté, mais aucune vision et mesures concrètes pour les accompagner dans leur mission. La

commission sur le développement social sera le lieu où ces lacunes pourront être comblées. »

La commission du développement social dispose actuellement de deux mandats, soit de recommander la mise en œuvre du Plan d'action de la Politique de l'habitation et du logement, ainsi que l'élaboration d'une Politique des collectivités avec la mise en place d'un fonds de développement, une mesure attendue depuis longtemps par les partenaires sociaux de Longueuil.